

# JOURNAL municipal



UNE VOIE DE CHOIX

N° 4

MAI | JUIN 2019



# COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

---

## RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

### **MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE**

maire@villedeportneuf.com

418-286-3844 poste 23

### **MADAME CHANTALE HAMELIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #1**

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

418-286-6910

Représentante substitut au Comité du développement durable

Représentante à la Table de concertation culture

Représentante à la Résidence Portneuviennne

Représentante au Comité du journal municipal et du site internet

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

### **MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2**

marc.rivard@villedeportneuf.com

418-951-4243

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent

Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

### **MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3**

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

418-286-4239

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Parc naturel régional

### **MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4**

joelle.genois@villedeportneuf.com

418-455-5975

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuviennne

### **MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5**

gilles.bedard@villedeportneuf.com

418-286-6092

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant à l'OMHGP

Responsable de l'analyse du parc immobilier

### **MONSIEUR BRUNO CORMIER, CONSEILLER AU POSTE #6**

bruno.cormier@villedeportneuf.com

418-326-1837

maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme  
Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Représentant au Comité du développement durable  
Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant à la CAPSA

---

## LES RESPONSABLES MUNICIPAUX

### **DIRECTION GÉNÉRALE**

Mathieu Gingras poste 26

### **GREFFE**

France Marcotte poste 24

### **TRÉSORERIE**

Isabelle Longval poste 31

### **INSPECTION MUNICIPALE**

Julie Vallée poste 25

### **SERVICE DES LOISIRS**

Anaïs Jardon poste 28

### **SERVICE DES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sébastien Teed 418 326-3007

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Denis Dion 418 808-8084

### **BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE**

Marcelle Thibault 418 286-6465

### **BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET**

Chantale hamelin 418 286-6910

### **CONTRÔLE ANIMALIER**

Kathleen Marcotte 418 268-4779

# HOMMAGE AUX CITOYENS

---

L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA COMMUNAUTÉ FAIT  
TOUTE LA DIFFÉRENCE. **PORTNEUF, C'EST VOUS !**

---

## CITOYEN DU MOIS

**PIERRE GIGNAC,**

*Président de la Société d'Histoire et du Patrimoine - Portneuf 1861*

Pierre Gignac est un historien dans l'âme. Natif de Portneuf, il est la neuvième génération de Gignac, famille-souche de Portneuf, à habiter Portneuf. Demandez-lui n'importe quoi au sujet d'une famille-souche de Portneuf et il vous répondra en vous en disant plus que ce que vous lui aviez demandé. Il fera des petits détours pour vous donner des informations sur d'autres familles qui ont eu des liens avec celle qui vous intéressait.

L'intérêt de Pierre pour l'histoire de Portneuf a commencé dans sa jeunesse, en 1969, par l'histoire de sa famille et a évolué au fil du temps. Il s'intéresse aussi au patrimoine bâti et il pourrait vous en dire long sur les vieilles maisons des environs. Il possède de nombreuses photos anciennes qu'il a recueillies auprès de personnes de Portneuf et de leurs familles.

Il s'est intéressé à l'histoire des immigrants irlandais et à leur arrivée dans la route d'Irlande, au nord de Portneuf, et aux familles anglaises qui sont venues s'établir ici pour implanter les moulins à papier et autres usines.

Pierre a fait partie du comité culturel puis du comité culture et embellissement, né de la fusion du comité culturel et du comité d'embellissement, pendant de nombreuses années. Nous lui devons le mémorial pour l'église Christ Church d'Halesborough, dans le rang de la Chapelle, qui a brûlé en 2005.

Il a fait partie du comité des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de Portneuf en 2011, Portneuf 1861. À cette occasion, il a pu partager ses connaissances avec les citoyens et les amateurs de généalogie et d'histoire. Avec Jean-François Corbeil, il a écrit le livre « Au dit-lieu de Portneuf » qui traite de l'histoire de Portneuf à ses tout débuts.



Crédit photo: Pierre Choquette

Pierre est président de la Société d'histoire de Portneuf depuis 2012 où il partage et transmet sa passion de l'histoire et de la généalogie. Il a d'ailleurs écrit un livre sur son ancêtre François Gignac en 2015. Il a été marguillier pendant trois années, notamment au sein de la nouvelle paroisse Bienheureuse-Mère-Saint-Louis.

Pierre s'est impliqué à Portneuf tout au long des années et continue à être un citoyen très actif. Si vous le rencontrez, faites-vous plaisir et faites-lui plaisir par la même occasion... posez-lui une question sur l'histoire de Portneuf ou sur ses ancêtres!

**Chantale Hamelin**

# CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

## PROJET COUP D'OEIL

Vous connaissez MPI, le Moulin à Papier de Portneuf ? Les classes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de l'école La Riveraine, elles, le connaissent bien !

Dernièrement, les élèves ont eu l'opportunité de vivre en classe deux ateliers de fabrication de papier et de visiter l'usine MPI qui fait partie du patrimoine portneuvien depuis plus d'une centaine d'années.

### RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Jeudi, le 30 mai, du matériel était fourni aux élèves et la consigne était de recréer, au mieux de leurs connaissances, les étapes de production de papier.

Le vendredi, les 45 élèves se sont déplacés à l'usine pour une visite complète de l'entreprise. Le directeur de production de MPI lui-même, M. Daniel Thibault, et quelques employés du moulin se sont chargés de faire découvrir le moulin aux élèves. Dès le début de l'activité, de petits appareils photos étaient remis aux élèves, qui avaient pour mission de prendre en photo les différentes questions qui leur venaient à l'esprit tout au long de la visite.



Crédit photo: Daniel Jean

### OBJECTIF DES ACTIVITÉS

L'objectif du projet Coup d'œil est de faire connaître aux élèves de Portneuf les entreprises qui les entourent. Ces entreprises font partie du patrimoine portneuvien et offrent de nombreux emplois qui, plus tard, pourraient être occupés par ces mêmes élèves.

Coup d'œil se veut un projet à long terme, et deux éditions futures sont déjà prévues. De cette manière, à la sortie de l'école primaire, les élèves auront connu et visité deux entreprises de Portneuf.

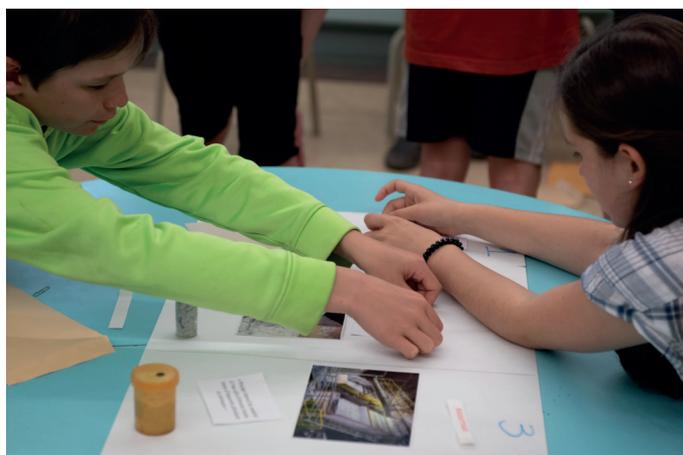
Reg'Arts Portneuf tient à remercier MPI pour sa grande collaboration ainsi que le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables pour son soutien et grâce à qui le projet a pu voir le jour.

**Charline Morissette**  
**Reg'Arts Portneuf**



Crédit photo: Charline Morissette

Les activités se sont terminées le lundi suivant, où M. Pierre Choquette, président de Reg'Arts Portneuf et M. Thibault ont répondu aux diverses questions photographiées par les élèves, et où les différentes étapes de production ont été discutées.



Crédit photo: Charline Morissette

## UNE MAISON D'INFORMATIONS TOURISTIQUE À PORTNEUF

### BIENVENUE TOURISTES ET VISITEURS

La Ville de Portneuf, en harmonie avec sa politique culturelle récemment adoptée, a requis la contribution de Reg'Arts Portneuf pour développer et mettre en place divers projets promouvant les arts, la culture, le patrimoine et le tourisme.

Dans cette optique, Reg'Arts Portneuf a demandé aux entreprises Frénéco et Frenette et frères de fournir gracieusement tous les matériaux nécessaires à l'établissement d'une maisonnette d'accueil pour les visiteurs et touristes. Par ailleurs, une équipe de travailleurs de la famille Larochelle a bénévolement accepté de contribuer à l'assemblage de cette entité d'accueil.

L'implantation de cette maisonnette permettra d'inviter plusieurs voyageurs roulant sur la 138 à aller faire une halte au quai où déjà plus de 70 000 personnes s'y retrouvent en période estivale. Cette implantation se veut un préambule à l'intention de la Ville de créer un véritable Centre d'Information touristique sur les terrains adjacents au quai.

Reg'Arts Portneuf est fier d'être partie prenante de ce projet qui permettra à la Ville de Portneuf d'accueillir les visiteurs et de leur faire découvrir ses atouts.

**Pierre Choquette,  
Reg'Arts Portneuf**



Crédit photo: Pierre Choquette

Cette maisonnette sera installée à la fin du mois de juin à la halte routière située au pied de la Côte du Ministre. Une subvention d'Emploi-Été-Canada a également été obtenue pour l'embauche d'une personne responsable de l'animation de cette maisonnette. Les visiteurs pourront y retrouver toute la documentation disponible sur la Ville de Portneuf mais également sur tous les attraits régionaux. On pourra également y obtenir des informations sur les services de première nécessité disponibles dans les environs.

## PARC DES LOISIRS PORTNEUF

### JEUX D'EAU | BIENVENUE !

#### HORAIRE : ÉTÉ 2019

(O.T.J.)

Les jeux d'eau de la Ville de Portneuf situés au 1000, rue St-Germain, sur les terrains des loisirs de la Ville, sont ouverts depuis le **15 JUIN À 10H00**. Les jeux d'eau incluant le mobilier urbain, les toilettes publiques, le nouveau module de jeux, le terrain de basketball / hockey ainsi que le nouveau terrain de volleyball de plage composent cet espace.

L'horaire des jeux d'eau est le suivant:

#### OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H00 À 20H00

La Ville de Portneuf se réserve le droit de fermer l'accès à certaines ou à toutes les aires de jeux du Parc de façon temporaire en raison de certaines conditions météorologiques ou autres.

Pour la sécurité des utilisateurs des jeux d'eau et du Parc des loisirs de Portneuf, il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées, des contenants de verre, des trottinettes, des bicyclettes, des patins et des planches à roulettes, des barbecues et des poêles à gaz.

#### RÈGLEMENTS

- A-** Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés sur la surface bétonnée des jeux d'eau;
- B-** Prière de maintenir les animaux de compagnie en laisse en tout temps;
- C-** Toujours maintenir les lieux propres et exempts de fientes (excréments) d'animaux;
- D-** Chaque enfant de moins de 3 ans doit être accompagné d'une personne responsable (pour un enfant) en tous lieux et en tout temps.

Pour les enfants âgés de 3 à 7 ans, on exige la présence d'une personne d'accompagnement en tous lieux et en tout temps. Est considérée comme personne responsable toute personne âgée de 16 ans et plus; une preuve d'âge peut être demandée. L'accompagnateur assume l'entière responsabilité des enfants qu'il accompagne;

- E-** Un maillot de bain convenable est obligatoire pour tous les enfants et utilisateurs des jeux d'eau. La couche aquatique est permise pour les enfants de moins de 3 ans;

**F-** Il est interdit de cracher, d'uriner, de se moucher ou de souiller l'eau de toute autre façon dans l'aire du jeu d'eau ;

**G-** L'accès d'une pataugeoire publique est interdit à une personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de la peau ou d'une maladie contagieuse ou infectieuse ;

**H-** En tout temps, les baigneurs doivent se comporter de façon sécuritaire ;

**I-** Toute personne ne se conformant pas à ces consignes peut être expulsée;

Tout contrevenant aux consignes de sécurité et aux règlements généraux du site, spécifiques aux installations, perdra ses privilèges entraînant ainsi l'expulsion immédiate.

*Ville de Portneuf*

---

## DES NOUVELLES DU PARC DU DÉVELOPPEMENT PORTNEUVIEN

La conception du parc de quartier dans le développement portneuvien suit son cours. L'installation des modules de jeux prévue pour ce printemps a dû être reportée pour des raisons de logistique. Aussi, quelques changements ont dû être apportés au plan initial, ce qui entraînera un réaménagement du terrain également.

Les travaux de réaménagement seront effectués au cours de l'été 2019, ainsi que l'installation des modules.

Pour toute question relative à l'échéancier ou au parc en général, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera plaisir de vous informer sur le développement de ce dernier.

*Anais Jardon*

*Directrice du service des loisirs*

## HORAIRE DE PASSAGE AU QUAI DE PORTNEUF

<b>HORAIRE</b> 		<b>2019 CROISIÈRE OCÉANIQUE</b>		
<b>NAVIRES</b>	<b>PAV.</b>	<b>DATE</b>	<b>HEURES</b>	<b>PAS.</b>
ZAANDAM	NLD	Ven. 3 mai	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 17 mai	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 31 mai	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 14 juin	19 H 30 et 20 H 30	1440
AIDADIVA	ITA	Mer 19 juin	22 H 00 et 23 H 00	1582
ZAANDAM	NLD	Ven. 28 juin	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 12 juil	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 26 juil.	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 9 août	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 23 août	19 H 30 et 20 H 30	1440
ZAANDAM	NLD	Ven. 6 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1440
INSIGNIA	IM	Mar. 10 sept.	21 H 30 et 22 H 30	702
ALBATROS	BHS	Jeu. 12 sept.	20 H 30 et 21 H 30	1000
SEVEN SEAS NAVIGATOR	BHS	Jeu. 12 sept.	21 H 30 et 22 H 30	530
VEENDAM	NLD	Ven. 13 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1266
HAMBURG	BHS	Sam. 14 sept	21 H 00 et 22 H 00	423
VEENDAM	NLD	Dim. 15 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1266
ZAANDAM	NLD	Ven. 20 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1440
SEABOURN QUEST	SCL	Ven. 20 sept.	20 H 30 et 21 H 30	478
VIKING SEA	NOR	Mer. 25 sept.	19 H 30 et 20 H 30	944
VEENDAM	NLD	Ven. 27 sept.	19 H 30 et 20 H 30	1266
VIKING SUN	IM	Ven. 27 sept.	19 H 30 et 20 H 30	944
AIDADIVA	ITA	Mar. 1 oct.	20 H 30 et 21 H 30	2500
SEVEN SEAS NAVIGATOR	BHS	Mer. 2 oct.	21 H 30 et 22 H 30	730
ZAANDAM	NLD	Ven. 4 oct.	19 H 30 et 20 H 30	1440
RIVIERA	IM	Lun. 7 oct.	21 H 30 et 22 H 30	1260
SILVER WIND	BHS	Lun. 7 oct	22 H 30 et 23 H 30	296
VEENDAM	NLD	Ven. 11 oct.	19 H 30 et 20 H 30	1266
SILVER WHISPER	BHS	Lun. 21 oct.	22 H 30 et 23 H 30	388
AIDADIVA	ITA	Mar. 21 oct.	20 H 30 et 21 H 30	2500
SEABOURN QUEST	SCL	Jeu. 24 oct	20 H 30 et 21 H 30	478
RIVIERA	IM	Mar. 29 oct.	21 H 30 et 22 H 30	1260

Note: cet horaire peut varier

Tous les jeudis à partir du 20 juin, le C.T.M.A des Iles de la Madeleine passe entre 21h et 22h, et revient les vendredis entre 20h et 21h

**BONNE SAISON !**

**Robert Julien, Portneuf**

# VIE COMMUNAUTAIRE ET ÉVÉNEMENTS

---

## DÉPART D'UNE RESSOURCE EN OR AU LOCAL DES JEUNES

Nous tenons à remercier chaleureusement Josyane Langlais qui a fait un magnifique travail au sein du Local des jeunes de Portneuf dans les dernières années.

Josyane est au poste de coordonnatrice depuis 4 ans au Local des jeunes de Portneuf.

Cette dernière a assumé son rôle et ses fonctions avec beaucoup de professionnalisme, de dévouement et d'amour pour les jeunes et pour son travail.

Josyane fut une coordonnatrice très présente pour son équipe d'animateurs et elle laisse derrière elle une organisation structurée et positive où les jeunes de Portneuf ont plaisir à se retrouver et où les intervenants ont plaisir à travailler.

Noémie Thibodeau et Alexis Langlois sont les nouveaux co-coordonnateurs qui reprennent les rênes du Local.

Nous rappelons que le Local des jeunes de Portneuf est un lieu de vie pour les jeunes âgés entre 10 et 17 ans qui vise l'épanouissement des jeunes, leur divertissement, leur participation et la mobilisation au sein de la communauté portneuviennne et la prévention concernant différents sujets qui les touchent.

Nous en profitons pour remercier l'équipe d'intervenants en place et soulignons également le départ d'une intervenante de longue date, Ariane Côté, qui quitte également l'équipe.

Pour toute question au sujet du local, n'hésitez pas à joindre les intervenants en place par les moyens suivants :

**FACEBOOK : LDJ PORTNEUF**

**COURRIEL : LDJPORTNEUF@HOTMAIL.COM**

**TÉLÉPHONE : 418 286-6273**



Source photo: Ville de Portneuf

Personnes présentes sur la photo de gauche à droite : Mathieu Beaulieu (ancien intervenant), Noémie Thibodeau Savard (nouvelle co-coordonnatrice), Mélissa Robitaille (ancienne intervenante), Josyane Langlais (coordonnatrice sortante), Ariane Côté (intervenante sortante), Laurence Thibodeau (intervenante), Alexis Langlois (nouveau co-coordonnateur).

---

## HORAIRE LOCAL DES JEUNES

Malgré l'hiver qui se rallonge et les journées de pluie qui font penser à un automne hâtif, l'été arrive à nos portes.

La venue de l'été signifie aussi que l'horaire du Local des jeunes de Portneuf sera de ce fait modifié.

Dès la fin de l'année scolaire, le **local sera ouvert seulement les vendredis et samedis soir de 18h00 à 22h30**. Ainsi, cet horaire sera en vigueur **dès le vendredi 28 juin 2019**. Les 10-12 ans sont invités à venir de 18h00 à 20h30. Pour connaître notre horaire plus en détail, nos activités et sorties, suivez-nous sur notre compte Facebook **LDJ PORTNEUF**.

Nous en profitons aussi pour vous annoncer le départ de notre coordonnatrice, Josyane Langlais, qui a su faire de ce Local un lieu où les jeunes y sont bien. Elle a grandement fait avancer les projets du Local et, par le fait même, permet aux nouveaux coordonnateurs de reprendre le flambeau afin que nous poursuivions sur cette belle lancée.

**BON ÉTÉ À TOUS !**

***Vos nouveaux coordonnateurs,  
Alexis Langlois et Noémie Thibodeau-Savard***



## SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES 2019

Le 15 mars dernier s'est déroulé la soirée hommage aux bénévoles sous la thématique « vous faites la différence ».

**CHOIX DE LA THÉMATIQUE :** La thématique visait à démontrer l'importance de l'implication de chaque individu au sein d'une organisation ou au sein de la communauté et l'importance de l'individu lui-même en tant que personne unique et distincte. Chaque personne dans son authenticité fait une différence par ce qu'elle est et par ce qu'elle apporte dans un groupe, dans une cause ou dans une communauté. Nous voulions, par ce thème, signifier aux gens que peu importe la grandeur de leur implication et la nature de celle-ci, l'important était la partie d'eux-mêmes qu'ils partagent avec autrui.

**LA SOIRÉE :** La soirée fut menée avec une grande adresse par la conseillère Joëlle Genois qui a su mettre en lumière et remercier à bonne hauteur les bénévoles présents par ses allocutions. La soirée fut dans son ensemble des plus appréciée par les participants, particulièrement l'activité « reconnaissance » lors de laquelle les personnes présentes avaient à apposer des « sceaux reconnaissances » qui arboraient différentes qualités aux personnes de leur choix.

Les dignitaires locaux et régionaux, soit M. Joël Godin (député fédéral), M. Vincent Caron (député provincial) et M. Bruno Cormier (conseiller) étaient présents et se sont adressés à l'assistance afin de transmettre leur gratitude face à l'implication des bénévoles au sein de leur communauté.



Bénévoles, de génération en génération

D'autres conseillers étaient également présents pour signifier leur reconnaissance face au travail des bénévoles. La soirée s'est terminée en musique avec le Duo Doré-Métivier de Portneuf qui a fait danser le public pour son plus grand plaisir.

**REMERCIEMENTS ET HOMMAGES :** Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont participé ou non à la soirée et qui ont donné de leur temps et de leur cœur au cours de l'année 2018.

Remerciement spécial au nouveau photographe, M. Maxime François, à l'équipe de service et aux bénévoles qui ont participé à l'organisation de la soirée.

Nous tenons également à féliciter l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré au sein des organisations dont un anniversaire significatif fut souligné en 2018, soit la SATRAP qui a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire, l'Âge d'or Partage qui a fêté son 50<sup>e</sup> anniversaire et le Cercle des fermières sud qui a célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire. Félicitation à tous!

**CADEAUX RECONNAISSANCE :** Des cadeaux, miroirs de bureau, sont encore disponibles pour les bénévoles qui n'auraient pas pu

en recevoir le 15 mars dernier.

Pour récupérer un cadeau, présentez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville au 297, 1<sup>re</sup> avenue et demandez votre présent en mentionnant votre implication.

En vous transmettant nos sentiments les plus sincères, nous vous disons à l'an prochain!

**Anaïs Jardon,**  
**pour le comité organisateur de la soirée hommage,**  
**au nom du conseil municipal de la ville de Portneuf**

Crédit photos: Maxime François



75 ans pour le Cercle des Fermières secteur sud



10 ans pour la SATRAP

## UNE ACTIVITÉ POUR CONTRER L'ISOLEMENT CHEZ LES AÎNÉS

Le 4 mai dernier, la Ville de Portneuf a tenu une activité à la Salle des Chevaliers de Colomb dans le cadre de l'initiative provinciale du Carrefour action municipale et famille « On jase-tu? ».

### L'OBJECTIF : BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL CHEZ LES AÎNÉS!

En effet, l'isolement serait une source d'anxiété, de dépression et de risques d'hospitalisation. Selon le recensement provincial de 2016, 33% des ménages au Québec sont composés d'une seule personne et dans la majorité des cas, il s'agit de personnes âgées.

Selon les dires de la porte-parole de l'événement Marie-Claude Barette, l'isolement a autant de conséquences sur la santé que fumer 25 cigarettes par jour ou d'être un obèse. Les gens isolés vont mourir jusqu'à 30% plus rapidement qu'une autre personne parce que la santé cognitive se détériore plus vite.

L'objectif de l'activité du 4 mai était donc de rassembler le plus de personnes possible au Québec dans un même temps, pour un café! Pour l'occasion, à Portneuf, Mme Lise Trudel s'est exprimée sur le deuil, situation que peuvent vivre plusieurs personnes esseulées. L'organisme régional l'Arc-en-ciel était également représenté, car l'isolement est un des facteurs pouvant engendrer une problématique de santé mentale et touche beaucoup de monde. La Table de concertation des aînés de Portneuf et le Carrefour FM étaient également partenaires de l'événement et ont contribué entre autres en promouvant l'activité dans leur réseau et en apportant de l'aide à l'organisation.

Nous remercions les bénévoles et partenaires qui ont collaboré à la réalisation de l'activité ainsi que les participants, et nous invitons les gens à participer par de petits gestes simples afin de briser les barrières de l'isolement que peuvent vivre certaines personnes. « La vie, c'est de prendre le temps d'aller voir notre famille, de prendre le temps avec les gens », mentionne la porte-parole Marie-Claude Barette lors d'une entrevue à Radio Canada.



Nous souhaitons que cette activité éveille chez les gens le souci de l'autre.

Pour joindre les ressources ayant participé à la réalisation de l'activité du 4 mai :

### L'ARC-EN-CIEL

Organisme communautaire qui oeuvre en santé mentale. Ses services sont offerts à l'ensemble de la population du comté de Portneuf et se présentent sous différents volets : prévention suicide, réadaptation psychosociale, regroupement des parents et amis, réinsertion socioprofessionnelle.

T : 418-285-3847

F : 418-285-3879

### PRÉVENTION SUICIDE

1-844-285-DAVE (3283)

(418) 285-DAVE

info@larcencielportneuf.org

### CARREFOUR FM PORTNEUF

A pour mission d'accompagner et de soutenir les personnes dans leurs démarches de reprise en main face à la rupture de leur projet de couple et/ou familial.

759, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1X1

Tél. : 418 337-3704

Sans frais : 1 888 337-3704

Télé. : 418 337-3705

carrefourfmportneuf@globetrotter.net

Facebook: Carrefour F.M. Portneuf

### TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE PORTNEUF :

418-873-0059 (Jacynthe Drolet, coordonnatrice)

tableainesportneuf@outlook.com

www.ainesportneuf.com

**Anaïs Jardon**

**Directrice du service des loisirs  
Ville de Portneuf**

## DISTINCTION AU GALA DES BÉNÉVOLES RÉGIONAL

Dans le cadre du Gala des bénévoles régional ayant eu lieu le 16 mai dernier à Donnacona, la Ville de Portneuf, en collaboration avec le Local des jeunes de Portneuf, est fière d'avoir présenté la candidature de 4 bénévoles qui se sont démarqués dans la dernière année par leur implication au sein de la communauté.

Nous tenons donc à souligner et remercier l'implication et le travail de Madame Charlotte Leclerc Burns à titre de bénévole sénior, Madame Denise Lapierre à titre de bénévole recrue sénior, Monsieur Antony Levasseur à titre de bénévole junior et Monsieur Maxime François à titre de recrue Junior.

Chaque année, en plus de tenir une soirée reconnaissance locale, la Ville dépose la candidature de 4 bénévoles qui ont su se démarquer par leur implication dans un comité, une cause ou une activité au sein de la municipalité.



M. Michel Gauthier, M. Maxime François et Mme Cynthia Hamel-Gamache, représentante du député Joël Godin.

Aussi, nous tenons à encourager les différentes organisations de la ville à emboîter le pas et à déposer également la candidature de bénévoles de leur organisation qui par leurs qualités, leur temps ou par toute autre manière se démarquent chaque année.

### UN PETIT GESTE DE RECONNAISSANCE SIGNIFIE SOUVENT BEAUCOUP POUR LA PERSONNE QUI LE REÇOIT.

Nous remercions et félicitons encore une fois nos récipiendaires, ainsi que toutes les personnes qui mettent du temps dans le dynamisme et la qualité de vie de notre ville.

Source photos: Ville de Portneuf



M. Michel Gauthier, Mme Charlotte Leclerc Burns, Mme Denise Lapierre et Mme Cynthia Hamel-Gamache, représentante du député Joël Godin.

## BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

500A, rue Notre-Dame, Portneuf

### BONNES VACANCES !

La bibliothèque sera fermée à compter du 21 juin 2019

### SERA OUVERTE :

Mardi, 16 juillet : 18H30 – 20H00

Mardi, 13 août : 18H30 – 20H00

**DE RETOUR LE MARDI, 10 SEPTEMBRE: 18H30 – 20H00**

## BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET

Pour la saison estivale, la bibliothèque sera ouverte jusqu'au 26 juin, fermée tout le mois de juillet mais ouverte le 31 juillet et fermée tout le mois d'août.

Le retour à l'horaire régulier se fera le **4 SEPTEMBRE**.

Vous pouvez joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.

**BON ÉTÉ ET BONNE LECTURE À TOUS!**

## LA VILLE SOULIGNE LE TRAVAIL DE SES EMPLOYÉS !

Lors d'un événement tenu le 25 avril 2019, le Conseil municipal et la direction générale de la Ville de Portneuf ont tenu à souligner le départ à la retraite de Monsieur **RICHARD FORTIN**, journalier aux travaux publics depuis 1995, et pompier au sein du service de sécurité incendie depuis 1989. La Ville remercie donc très chaleureusement Monsieur Fortin, qui a quitté ses fonctions le 22 avril dernier, pour ses nombreuses années de service et d'implication!

Madame **FRANCE JOBIN**, agente administrative, et Madame **NANCY PROVENCHER**, agente de communication, ont également quitté leurs fonctions respectives au cours des derniers mois. La première, dans le cadre d'un départ à la retraite et la seconde, afin de relever de nouveaux défis dans une autre organisation. Nous les remercions également!

Par ailleurs, plusieurs employés ont célébré des anniversaires professionnels importants au sein de l'organisation municipale au cours des derniers mois et la Ville a tenu à souligner ces faits d'armes importants dans le cadre d'une carrière :

### **SYLVAIN TRUDEL,**

Journalier aux travaux publics – 20 ans en 2018

### **MARC BELLEAU,**

Journalier aux travaux publics – 20 ans en 2018

### **CARRIE-FRANCE LECLERC,**

Agente administrative – 35 ans en 2018

### **FRANCE MARCOTTE,**

Greffière – 40 ans en 2019

Merci à tous nos employés qui travaillent avec dévouement et pour plusieurs, depuis de nombreuses années, afin d'offrir une gestion et des services de qualité aux citoyens de Portneuf!

*Le Conseil municipal et la direction générale*

## L'AVENIR DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

Suite à l'éboulement de pierres du mur de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, la paroisse Bienheureuse-Mère-St-Louis a mandaté l'architecte Gilles Duchesneau pour dresser un état du bâtiment et recommander les mesures à prendre pour en assurer la sécurité et l'exploitation.

La mesure immédiate a été une sécurisation temporaire des lieux qui sera complétée au cours des prochains jours. L'assemblée de fabrique étudie les éléments du rapport estimant l'envergure des coûts des travaux de restauration qui s'élèveraient à plus de huit cent cinquante mille dollars (850 000 \$).

La fabrique n'a pris aucune décision concernant la réouverture éventuelle de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Elle compte cependant consulter la communauté de Portneuf à ce sujet au cours des prochaines semaines.

**Jean Genest**

*Président d'assemblée de fabrique*

### **RENCONTRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION**

À vos agendas!

Une rencontre d'information et de consultation sur l'avenir des églises se tiendra le **mardi 17 septembre 2019, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord), dès 19h00.**



Cette rencontre s'adresse à tous les citoyens se sentant concernés par le devenir des deux églises présentes sur le territoire de la Ville de Portneuf, souhaitant connaître l'état actuel des bâtiments ou encore désirant se prononcer concernant d'éventuels projets de reconversion à des fins communautaires ou autres.

### **Fabrique Bienheureuse-Mère-St-Louis**

l'Église, Donnacona, Qc G3M 1X8

Téléphone : 418 285-1884 Télécopieur : 418 285-6985

## GESTION DES EAUX DE DRAINAGE ET DES EAUX DE PLUIE

### RAPPEL

#### GOUTTIÈRES ET DRAIN DE FONDATION RELIÉS AU RÉ-SEAU.

Bien que la réglementation interdise le branchement du drain de fondation et des gouttières de toit au réseau d'égout sanitaire, de nombreuses résidences rejettent toujours leur eau de drainage et de pluie dans le mauvais réseau.

En période de fonte de neige et/ou de pluie abondante, comme nous le vivons régulièrement, cette situation fait qu'une grande quantité d'eau, qui devrait normalement se retrouver dans le réseau d'égout pluvial, ou s'écouler vers les grilles de rue ou vers des coulées naturelles ou dans un fossé, prend la direction des stations de pompage et du système de traitement des eaux usées de la Ville. Il en résulte un engorgement important du réseau sanitaire, une augmentation des débits pompés, une diminution du rendement de notre station de traitement et, surtout, une augmentation substantielle des coûts (\$) reliés au pompage et au traitement de nos eaux usées.

Nous vous incitons à vérifier où se dirige l'eau de votre drain de fondation et l'eau en provenance des gouttières de votre maison. S'ils sont branchés au réseau sanitaire, nous vous saurions gré de corriger cette situation pour que l'eau propre ne se retrouve pas dans le réseau d'égout sanitaire.

Ce sont généralement de petites actions individuelles comme celle-ci qui permettent à votre Ville de faire des économies substantielles.

Votre collaboration est très appréciée et importante.

Nous demeurons disponibles pour toute information complémentaires.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, cela nous fera plaisir de vous informer.

**Le Service des travaux publics de la Ville de Portneuf**

#### ÉCONOMIE D'EAU POTABLE - L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE QUI MÉRITE TOUTE NOTRE ATTENTION

La belle saison est arrivée et nous désirons vous rappeler que la gestion de l'eau potable est importante et que la Ville de Portneuf porte une attention particulière à l'utilisation de sa ressource "EAU".

Dans un souci environnemental, d'économie et également avec une préoccupation de maintenir une alimentation convenable, la Ville de Portneuf demande à la population de porter une attention particulière à l'utilisation de l'eau potable. En effet, il est facile de réduire considérablement notre consommation en changeant quelques-unes de nos habitudes et en modifiant nos façons d'utiliser la ressource EAU.

Économiser l'eau peut également signifier économiser de l'argent ; l'économie de l'eau a aussi ses avantages !

#### Voici des petits trucs afin d'économiser l'eau en cette période de l'année:

- Balayer l'entrée d'auto plutôt que de la laver à grande eau ;
- Ne jamais utiliser l'eau pour réduire la quantité de neige en cette période de l'année ;
- Pour laver votre automobile, laissez l'arrosoir de côté: lavez-la plutôt en vous munissant d'un seau et de savon.
- Utilisez ensuite un pistolet de distribution pour faire un rinçage rapide et final. Vous pourrez ainsi réaliser des économies d'eau d'environ 300 litres ;
- Ne jamais nettoyer sa pelouse à l'aide d'un boyau d'arrosage: utiliser plutôt un balai de rue ou balai mécanique.
- Respecter les directives du règlement municipal no. 144 (Règlement sur l'utilisation de l'eau potable)

#### Extrait du règlement, article 7.2.1 :

##### Période d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres et arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20h à 23h les jours suivants :

- a) Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

## QUICONQUE CONTREVIENT À UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT NO.144 COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'AMENDE ET LES FRAIS CONNEXES.

Ce sont généralement de petites actions individuelles comme celles-ci qui permettent à votre Ville de faire des économies substantielles et de maintenir une utilisation rationnelle de notre eau potable. Votre collaboration est importante et très appréciée.

Nous demeurons disponibles pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à communiquer avec nous, cela nous fera plaisir de vous informer.

*Le Service des travaux publics de la Ville de Portneuf*

## LES CIMETIÈRES DE PORTNEUF EST



Les Cimetières de Portneuf Est est un organisme sans but lucratif. Un conseil d'administration, formé de bénévoles, administre neuf cimetières: Cap-Santé, Donnacona (2), Neuville, Pont-Rouge (2), Portneuf (2) et St-Basile. Sa mission est de gérer les activités reliées aux cimetières et d'assumer les engagements pris avec les concessionnaires; anciens et nouveaux.

Afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui, de nombreux services sont offerts :

### COLUMBARIUMS

Cap-Santé, Neuville, Pont-Rouge, Donnacona, St-Basile.

### LOTS POUR URNES

Dans tous nos cimetières, tout récemment à Portneuf secteur Nord et Cap-Santé.

### MONUMENTS

Vente, restauration, nettoyage et gravure.

### POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ :

418 285-1884 poste 210 (bureau Donnacona)  
418 876-4432 poste 207 (bureau Pont-Rouge)

*Assurons la pérennité de nos cimetières, un patri-  
moine à protéger....*

## RAPPEL POUR LA CVA

La Fabrique souhaite remercier tous ceux et celles qui ont déjà fait un don. Votre générosité est l'unique soutien pour les besoins pastoraux et communautaires. Il est toujours possible d'effectuer un don. Laissez parler votre cœur et contribuez!

Des formulaires sont disponibles pour vos dons, avec enveloppes préadressées, à l'Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire.

**MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ, NÉCESSAIRE À LA VITALITÉ DE NOTRE COMMUNAUTÉ ET AUX MAINTIEN DE CERTAINS SERVICES.**

*Madame Hélène Savard, marguillère.*

## CERCLE DES FERMIÈRES PORTNEUF-VILLE

Notre Cercle fait relâche pour l'été, mais nous travaillons sur notre programmation d'automne et serons de retour en septembre!

**NOUS TENONS À SOUHAITER À TOUS UN ÉTÉ REMPLI DE JOIE ET DE BEAUX MOMENTS EN FAMILLE!**

Les femmes désirant se joindre au Cercle sont les bienvenues.

Pour toute information, contactez la présidente.

Au plaisir de vous voir!

**Marjolaine Bédard, présidente**  
**418 286-6764**



## COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LA RÉSIDENCE PORTNEUVIENNE

### APPARTEMENTS À LOUER AU 300, 2<sup>E</sup> AVENUE, PORTNEUF GOA 2Y0

Pour personnes retraitées, autonomes ou en légère perte d'autonomie

#### APPARTEMENT 3½ (OCCUPATION SIMPLE/DOUBLE) LIBRE IMMÉDIATEMENT, À L'ÉTAGE

- Nos appartements, 4½, 3½, 2½ sont non meublés. Ils comprennent 1 ou 2 chambres à coucher\*, un espace cuisine/salle à manger, salon, salle de bain sécurisée, salle de rangement, espace fermé pour laveuse et sècheuse\*, échangeur d'air individuel
- Luminaires inclus
- Forfait TV
- Appartements fraîchement repeints
- Accès sécurisé (ascenseur, rampes, service d'appels en cas d'urgence, etc.)
- Service obligatoire des repas pour les dîners et les soupers
- Stationnement disponible si requis
- Spacieuse salle à dîner avec vue sur le fleuve. Salle communautaire avec table de billard, ordinateur, bibliothèque, cinéma maison, piano

- Proximité et accès aux aires de jeux extérieurs
- \* Sauf pour les appartements 2½

La Coopérative offre un milieu de vie amical et chaleureux, où plusieurs activités sont organisées régulièrement par nos locataires bénévoles. Vous y retrouverez un endroit paisible sur le bord du fleuve. La Coopérative bénéficie d'un personnel attentionné et professionnel, soucieux du bien-être de chaque locataire. Possibilité de subvention. Crédit d'impôt pour maintien à domicile.

**Pour information : Manon-Pierre Vallée,  
coordonnatrice #418-286-4000**

Du lundi au mercredi, à compter de 8h00



## AGRILE : INSECTE À SURVEILLER SUR NOS FRÊNES



L'agrile du frêne est un petit coléoptère de couleur vert métallique originaire d'Asie capable de tuer les arbres.

Depuis une vingtaine d'années, il cause des pertes de plusieurs centaines de millions de dollars dans tout l'est américain.

Plus près de nous, l'insecte est observé à Cap-Rouge mais pas encore à Portneuf.

Si vous possédez des frênes sur votre propriété, la reconnaissance des premiers dommages pourrait permettre de sauver vos arbres.

L'affaiblissement d'une partie de la cime de l'arbre apparaît en premier (quelques branches du haut portant des feuilles plus petites et vert pâle).

**L'agrile et des dommages suspects sur vos frênes doivent être rapportés à l'ACIA** (Agence Canadienne d'Inspection des Aliments; réf. site Internet de l'ACIA).

Dans le doute, contactez un membre du Comité d'embellissement de la Ville de Portneuf qui vous accompagnera dans cette démarche.

**Le comité d'embellissement**

## APPEL DE CANDIDATURE | AFFICHAGE À L'EXTERNE POMPIER - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE PORTNEUF

**CONCOURS NUMÉRO 2019-002**

**DATE D’AFFICHAGE : 17 JUIN 2019**

Le Service de sécurité incendie (SSI) de la Ville de Portneuf est à la recherche de candidats intéressés et motivés afin d’occuper un poste de pompier à temps partiel. Plusieurs postes sont à combler.

Les candidats doivent être disponibles pour répondre aux appels d’urgences, pour réaliser des visites de prévention incendie, pour participer aux pratiques mensuelles, pour prendre part à un programme de formation et pour effectuer des tâches en casernes au besoin.

### EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A (ou s’engager à l’obtenir);
- Détenir un diplôme d’études secondaires (DES) ou l’équivalent;
- Demeurer dans un rayon de 8 minutes de la caserne incendie de Portneuf (100, rue Paquin, Portneuf (QC) G0A 2Y0);
- Avoir une grande disponibilité (sur appel) et une flexibilité permettant de répondre aux besoins du service;
- Posséder une bonne forme physique en relation avec les tâches demandées par le poste;
- Détenir une autorisation écrite de son employeur, le cas échéant, permettant de quitter le travail en tout temps lors de situations d’urgence.

### SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE REQUISES

- S’engager à obtenir la formation de Pompier 1 (au besoin);
- Détenir la formation Pompier 1, Pompier 2 ou un D.E.P/D.E.C sera considéré comme un atout;

### QUALITÉS REQUISES

- Autonomie, bon jugement et excellente organisation du travail;
- Faire preuve d’un bon esprit d’équipe et de collaboration;

- Capacité à bien suivre les directives établies par son supérieur;
- Capacité à travailler dans un environnement continuellement en changement et capacité à gérer son stress;
- Volonté et capacité d’apprendre et de participer à de la formation continue
- Intérêt pour l’implication dans la communauté et les services aux citoyens.

### PRINCIPALES FONCTIONS

Sous la supervision et l’autorité du directeur du Service de sécurité incendie :

- Effectuer toute tâche directement ou indirectement liée au combat des incendies;
- Participer aux opérations de sauvetage, de sécurité civile et autres activités;
- Entretenir, conformément aux procédures en place, les véhicules et les équipements qui lui sont confiés;
- Participer activement à la formation et aux activités de maintien des acquis en regard des fonctions occupées.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail sur appel lors d’intervention;
- Garde externe rémunérée selon les besoins du service;
- Présence et participation aux pratiques mensuelles et à la prévention des incendies;
- Le salaire est basé selon la grille salariale en vigueur.

### PROCESSUS D’EMBAUCHE

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae au plus tard le vendredi 28 juin, à 12h00, par courriel à l’adresse suivante : incendie@villedeportneuf.com ou en main propre à M. Sébastien Teed, directeur du SSI de la Ville de Portneuf (casernes sise au 100, rue Paquin, Portneuf (QC) G0A 2Y0).

Des entrevues auront lieu au début de la semaine du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Seuls les candidats qui seront rencontrés en entrevue seront contactés.

\*La Ville de Portneuf souscrit aux principes d’accès à l’égalité en emploi.

# AFFICHAGE - 18 JUIN AU 5 JUILLET 2019

## SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE | VILLE DE PORTNEUF

La Ville de Portneuf est à la recherche d'une personne accueillante, autonome, polyvalente et dynamique afin d'occuper la fonction de secrétaire-réceptionniste, un poste clé permanent au sein de son service de l'administration.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur général, ou d'un gestionnaire désigné par ce dernier, la personne occupant ce poste aura comme principale responsabilité d'assurer une gestion optimale des services liés à l'accueil des citoyens et des partenaires de la Ville, en plus d'assurer la communication entre ces divers intervenants, que ce soit en personne, par téléphone ou par courriel. Ce poste comprend également des travaux administratifs et de secrétariat variés ainsi qu'une collaboration active avec les employés des divers services de la Ville.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Accueillir et renseigner de façon professionnelle et courtoise les citoyens et les visiteurs se présentant à l'Hôtel de Ville;
- Recevoir, traiter et effectuer le suivi des appels téléphoniques et des courriels généraux;
- Dépouiller et acheminer le courrier aux services concernés;
- Assurer le classement et l'archivage de certains dossiers et documents;
- Percevoir des paiements (taxes, permis, etc.), émettre des reçus, préparer des dépôts bancaires et effectuer de la tenue de livres de base;
- Commander les fournitures de bureau et en assurer l'inventaire;
- Assurer la gestion et le suivi de la Politique de location des salles (contrats, dépôts, clés, etc.);
- Assurer la gestion préliminaire des plaintes et des requêtes selon les politiques en vigueur (formulaires);
- Assurer la gestion préliminaire des demandes de permis (formulaires et documents requis);
- Effectuer des tâches de secrétariat (révision linguistique, envois postaux, rédaction de documents divers, etc.);
- Toutes autres tâches administratives connexes en soutien à la direction générale et aux services municipaux, selon les besoins et la planification établis avec le supérieur immédiat.

### SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE REQUISES

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat;
- Détenir un minimum de trois (3) années d'expérience dans un poste similaire;
- Détenir une expérience pertinente dans le domaine municipal (un atout);

- Posséder une très bonne maîtrise de la Suite Office;
- Posséder une excellente maîtrise du français oral et écrit;
- Posséder des connaissances et des compétences en administration et/ou en tenue de livres (un atout);
- Être familier avec un ou des logiciels spécialisés en comptabilité dans le domaine municipal (CIM, PG ou autre) (un atout);
- Aux fins de dotation, toute combinaison de formations, de compétences ou d'expériences professionnelles pertinentes sera considérée.

### QUALITÉS RECHERCHÉES

- Démontrer un esprit positif et être orienté vers les solutions et le service à la clientèle;
- Savoir faire preuve de courtoisie en toute circonstance;
- Être dynamique et accueillant;
- Être polyvalent et en mesure d'évoluer dans un milieu en changement;
- Démontrer une bonne capacité à gérer son stress et un bon jugement;
- Faire preuve de discrétion et d'une capacité à gérer adéquatement de l'information confidentielle;
- Démontrer de l'autonomie dans l'exécution de ses fonctions;

### CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

La Ville de Portneuf offre des conditions de travail compétitives et de multiples avantages sociaux :

- Poste syndiqué régulier à temps plein avec salaire et avantages sociaux concurrentiels, selon la convention collective en vigueur.

La Ville souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

### POUR POSTULER

Vous possédez l'expérience et les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champs d'intérêt ? Veuillez transmettre au plus tard le 5 juillet 2019, à 16h30, votre dossier de candidature complet, à l'attention de M. Mathieu Gingras, directeur général, à l'adresse suivante : [direction.generale@villedeportneuf.com](mailto:direction.generale@villedeportneuf.com).

### ENTREVUES ET ENTRÉE EN POSTE

Seules les personnes conviées en entrevue seront contactées. Les entrevues auront lieu dans la semaine du 8 juillet.

L'entrée en poste est souhaitée rapidement, mais les modalités d'entrée en fonction seront à discuter avec la personne retenue au terme du processus de sélection.

# COMPTES RENDUS

---

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux des 8, 15 et 29 avril 2019
5. Adoption des comptes payés du mois d'avril 2019
6. Adoption règlement, modification au règlement de zonage créant une zone Cons-101
7. Assemblée de consultation, modification au règlement de zonage afin de prolonger la zone M-1
8. Adoption second projet de règlement, modification au règlement de zonage afin de prolonger la zone M-1
9. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité
10. Adoption du projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité
11. Assemblée de consultation, règlement 227 – modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide
12. Adoption du règlement 227, modifiant le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation conservation à l'endroit d'un milieu humide
13. Avis de motion, modification au règlement de zonage afin d'autoriser dans les zones mixtes, l'usage d'entreprise artisanale à l'intérieur des bâtiments complémentaires
14. Adoption du premier projet de règlement, modification au règlement de zonage afin d'autoriser dans les zones mixtes, l'usage d'entreprise artisanale à l'intérieur des bâtiments complémentaires
15. Avis de motion et présentation du projet de règlement uniformisé numéro RMU-2019 relatif à la sécurité et la qualité de vie
16. Adoption règlement, traitement des élus municipaux
17. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #230 (357 000 \$)
18. Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement d'emprunt #228 (95 000 \$)
19. Autorisation de paiement, réfection rues Paquin et des Écoliers
20. Autorisation de paiement, surveillance voie de contournement
21. Autorisation de paiement, décompte progressif #4 – chemin de contournement
22. Autorisation de paiement, construction réservoir d'eau potable
23. Acceptation appui financier, La Course de la banque Portneuf inc.
24. Achat de sulfate ferrique
25. Asphaltage rue des Épinettes
26. Capacité résiduelle de la station d'épuration des eaux usées et gestion des boues
27. Contrat de location d'équipement, FPS
28. Autorisation de signature pour la refonte de l'entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies de la MRC de Portneuf
29. Signature protocole d'entente – Programme FEPTU volet 2
30. Réclamation taxes municipales
31. Demande de révision de droits de mutation
32. Avance de fonds règlement 219, modifiant le règlement numéro 198 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 870 000 \$
33. Entente de location avec option d'achat, La Grange – salle sportive inc.
34. Cession rues, services et bordures phases II et III – Développements Portneuviens
35. Contrat pour l'entretien des aménagements paysagers et la réalisation de travaux horticoles
36. Contrat pour l'entretien des pistes de ski et sentiers pédestres
37. Adoption de la politique de développement durable
38. Adoption du plan stratégique de développement durable
39. Soutien au projet « Avec toi.. », Reg'Arts Portneuf
40. Renouvellement entente Dek Hockey
41. Nomination représentante Bibliothèque La Découverte
42. Versement à la CADEP
43. Engagement de coordonnateurs au local des jeunes
44. Suspension d'un employé municipal
45. Période de questions
46. Levée de l'assemblée

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2019
5. Adoption des comptes payés du mois de mai 2019
6. Adoption second projet règlement, modification au règlement de zonage afin de prolonger la zone M-1
7. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité
8. Adoption du projet de règlement, modification du plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte à même une partie de l'affectation résidentielle de faible densité
9. Assemblée de consultation, modification au règlement de zonage afin d'autoriser dans les zones mixtes, l'usage d'entreprise artisanale à l'intérieur des bâtiments complémentaires
10. Adoption second projet de règlement, modification au règlement de zonage afin d'autoriser dans les zones mixtes, l'usage d'entreprise artisanale à l'intérieur des bâtiments complémentaires
11. Avis de motion, modification au règlement de zonage afin d'introduire de nouvelles normes relatives au chapitre 20 concernant les dispositions particulières applicables à la zone de villégiature RV-201
12. Adoption premier projet de règlement, modification au règlement de zonage afin d'introduire de nouvelles normes relatives au chapitre 20 concernant les dispositions particulières applicables à la zone de villégiature RV-201
13. Adoption du règlement uniformisé numéro RMU-2019 relatif à la sécurité et la qualité de vie
14. Voie de contournement – travaux supplémentaires
15. Paiement assurances, Corporation de la Mise en valeur du Quai de Portneuf
16. Contrat PyroSpek, feux d'artifice de la fête nationale
17. Contrat Sonorisation Daniel Tanguay, fête nationale
18. Achat de rideaux de scène amovibles – Carrefour municipal
19. Soumission peinture local au Carrefour municipal
20. Autorisation sorties camp de jour 2019
21. Engagement d'une agente administrative classe 1
22. Prolongation de la période de probation des officiers - SSI
23. Inscription à la conférence annuelle du loisir municipal - AQLM
24. Inscription colloque sur la sécurité civile
25. Demande Société des Arts Traditionnels de Portneuf
26. Approbation règlement d'emprunt de la R.R.G.M.R.P.
27. Autorisation de signature, entente de l'Association des loisirs de Portneuf
28. Demande au ministère des Transports, vitesse sur la rue Provencher
29. Reddition de comptes - PIIRL
30. Période de questions.
31. Levée de l'assemblée

**PROCHAINE SÉANCE  
DU CONSEIL  
LE LUNDI 8 JUILLET 2019, À 19H30  
297, 1<sup>RE</sup> AVENUE**

dépositaire du greff de  
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.  
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église  
Cap-Santé (Québec)  
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252  
Télec.: 418 285-0075



courriel: [elortieag@videotron.ca](mailto:elortieag@videotron.ca)

RAYNALD LECLERC  
N O T A I R E

655 B, de l'Église  
Portneuf (Québec)  
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532  
Télécopieur : 418 286-4977

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UNE PUBLICITÉ,  
CONTACTEZ-NOUS AU 418 286-3844 POSTE 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE [WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM](http://WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM)

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.**

Les dates de tombée et les dates de parution du journal municipal pour l'année 2019 sont disponibles sur le site de la Ville dans la section « journal municipal ».

**HÔTEL DE VILLE: 297 1<sup>RE</sup> AVENUE, PORTNEUF, QC, G0A 2Y0**

[www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com)

tél.: 418 286-3844

fax: 418 286-4304

[info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com)

**EN CAS D'URGENCE: 911**

**TRAVAUX PUBLICS**

418 808-8084

**LOISIRS**

418 286-3844 poste 28

[loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)

**PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: PIERRE CHOQUETTE**